

200912

Dénomination des voies publiques Bis
Question de Monsieur le Conseiller L. Parmentier

En juin 2008, je vous posais la question ci-après concernant la dénomination des voies publiques.

(...) La Presse régionale faisait état du problème soulevé par la Poste de la modification de noms des rues de notre Ville.

Il existerait sur toute l'entité, quelque 132 homonymes. Plus de 700 rues seraient concernées et porteraient le nom de ces 132 homonymes. Dans le grand Charleroi, plus d'une dizaine de rues se nomment Jules Destrée. Même topo pour la rue Vandervelde.

Pour les employés de la Poste, cette situation pose de nombreux problèmes. « Lorsque le courrier stipule mal le nom de la personne, il est souvent perdu, parce que nous ignorons à quelle rue il faut l'adresser », expliquait le porte-parole de La Poste.

Les confusions et les pertes de courrier sont nombreuses à cause de ces ambiguïtés. « Des propositions seront faites au nouveau collège pour mettre fin à cette problématique ».

Madame l'Echevin pourrait-elle me faire connaître la position du Collège Communal pour résoudre cet imbroglio ?

Des commissions « techniques » seront-elles organisées par ancienne section pour réfléchir à cette problématique ?

Avez-vous déjà prévu un timing précis ?

En 1981, le Bulletin de la Commission royale de toponymie & dialectologie publiait le Rapport d'André GOOSSE concernant la dénomination des voies publiques en région de langue française dont vous trouverez un résumé ci-après.

Ne faudrait-il pas s'en inspirer ? (...)

Vous m'aviez répondu :

(...) La problématique du changement des noms de rues est en cours d'analyse.

Je vous confirme que le collège prendra sa décision avant la fin de l'année.

Cette décision sera assortie des modalités de réalisation, notamment le calendrier et les modalités d'accompagnement.

Toutes les sources d'information connues seront consultées. (...)

Madame l'Echevin pourrait-elle me faire connaître l'état d'avancement de ce dossier ainsi que les modalités de réalisation ? Un agenda a-t-il déjà été proposé ?

Pourriez-vous me faire parvenir la liste des rues classées par ancienne commune qui devront changer de dénomination ?

Réponse de Madame l'Echevine Françoise Daspremont

Je vous rassure : le projet d'élimination des doublons ononymiques n'a pas disparu de mes préoccupations ; tout a été mis en oeuvre pour y apporter une solution structurée, impartiale, démocratique. Il sera présenté aux

Collège et Conseil avant la fin de cette année.

Cependant, il s'agit d'une opération de très grande ampleur, dans un domaine qui reste extrêmement sensible malgré tous les bénéfices pratiques et, j'oserais dire, immatériels que pourra en retirer Charleroi, et la sympathie actuelle que rencontre cette initiative.

Telle qu'elle a été imaginée, l'opération se fera par lots de 14 rues.

Je proposerai dès lors, pour tester la pertinence de cet ambitieux dossier, de traiter, pour cette législature, le premier de ces lots.

En ce qui concerne la deuxième partie de votre question, à savoir la liste par section des rues appelées à renommage, elle sera rendue publique avec l'ensemble du projet dont elle est partie intégrante : en effet, ces listes dépendent de l'option générale de base qui sera soumise au vote des assemblées.